



Décider d'avancer.

Communiqué de presse

Bruxelles, le 14 mai 2019

Les Belges et leur pension ; Près de 3 Belges sur 4 ne connaissent pas ou peu notre système de pension en 3 piliers¹

CBC Banque & Assurance présente les résultats de son 3^{ème} Observatoire « Les Belges et leur pension » et invite les Belges à faire le point sur leur pension grâce à un nouvel outil inédit de scan en ligne

- Un des grands enseignements de l'Observatoire CBC sur les pensions est la difficulté des Belges à appréhender notre système de pension : près de 3 Belges sur 4 disent ne pas connaître ou peu les 3 piliers qui le composent. Et plus d'1 Belge sur 3 ne comprend pas le système de financement des pensions et son système de solidarité. Enfin, 8 Belges sur 10 estiment ne pas être suffisamment informés pour comprendre le mécanisme des pensions. Le montant de la pension légale est le premier sujet sur lequel 40% des Belges ne se trouvent pas suffisamment informés. Vient ensuite l'âge auquel ils peuvent prétendre à la pension pour 18% d'entre eux.
- Sur cette question de l'âge de la pension, une grande majorité (61%) pense que les Belges prennent leur pension passés 60 ans, alors qu'en moyenne les Belges prennent bien leur pension à 60 ans. Ils sont également nombreux à sous-estimer l'espérance de vie après la prise de pension : 6 Belges sur 10 pensent que cette espérance de vie est inférieure à 15 ans. Or depuis 2010, l'espérance de vie a dépassé les 80 ans en Belgique et les derniers chiffres officiels montrent qu'elle s'établissait à 81,4 ans en 2017².
- Le manque de moyens financiers est perçu comme le principal frein dans la préparation de leur pension pour 64% des Belges (dont 68% parmi les femmes). Par contre, 6 Belges sur 10 pensent qu'il faut commencer à épargner pour sa pension avant 35 ans.
- Face à ces défis d'information et de préparation, CBC met dès aujourd'hui à disposition de tous les Belges, clients ou pas, un outil de scan qui permet, en 10 questions, de faire le point sur leur pension et de recevoir des conseils pour préparer durablement leur avenir : www.cbc.be/lepointpension

Les Belges manquent d'information sur notre système de pension

L'Observatoire CBC réalisé par IPSOS en mars dernier révèle que 73% des Belges ne connaissent pas (ou peu) notre système de pension en 3 piliers à savoir la pension légale (pilier 1) suivie par la pension complémentaire professionnelle (pilier 2) et enfin de l'épargne-pension individuelle (pilier 3). Seulement 27 % des Belges connaissent la bonne réponse. Quant à la configuration de notre système de pension, plus d'1 Belge sur 3 ne citent pas la bonne configuration basée sur la solidarité. Une méconnaissance qui est encore plus importante chez les 25-35 ans.

Pour Clemens Scholzen, CEO de CBC Banque & Assurance, « Notre système de pension est complexe tant dans sa structure que dans ses mécanismes. Les termes de piliers et notre système de pension légale basée sur la solidarité ne semblent pas acquis pour de nombreux Belges. Et quand on les

¹ Observatoire CBC des pensions réalisé par le bureau d'étude Ipsos, en mars 2019, auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte belge

² Statbel



Décider d'avancer.

Communiqué de presse

interroge sur leur vision de l'avenir, on constate que les Belges sont partagés entre une plus grande solidarité (38%) et plus d'individualisme (38%) tandis que 24% d'entre eux n'ont pas d'avis. Cette question de l'avenir de notre système de pension est centrale dans un contexte où il est évident que la pension légale ne suffit bien souvent plus à maintenir notre rythme de vie une fois pensionné. Alors quand on constate au travers de notre observatoire que 8 Belges sur 10 estiment ne pas être suffisamment informés, il en va de notre responsabilité à tous, tant au niveau public que privé, de relever ce défi d'informations ».

Le montant de la pension légale est le premier sujet sur lequel 40% des Belges ne se trouvent pas suffisamment informés. Vient ensuite l'âge auquel ils peuvent prétendre à la pension pour 18% d'entre eux.

Et lorsqu'on leur demande les sujets dont ils ont entendu parler, une majorité (80%) retient des débats de ces derniers mois sur les pensions, la question de l'âge légal de la pension à 67 ans en premier lieu. Viennent ensuite la pénibilité de certaines professions pour 66% des Belges et la limitation voire la suppression des possibilités de prépension pour 43% d'entre eux.

L'espérance de vie après la prise de pension et le nombre d'années à financer sont sous-estimés

Lorsqu'on leur demande d'estimer l'âge moyen auquel on accède à la pension en Belgique, une majorité de Belges (61%) pense qu'il est supérieur à 60 ans, l'âge moyen réel étant précisément de 60 ans. Et à la question d'estimer leur espérance de vie après la pension, 6 Belges sur 10 pensent qu'une fois pensionnés, leur espérance de vie sera de moins de 15 ans. « En Belgique, l'espérance de vie moyenne est, en réalité, de 18,2 années à 65 ans. Il existe, donc, un décalage entre la durée de vie réelle et les estimations qui sont faites par les personnes interrogées. Cette sous-estimation, couplée au manque de compréhension des mécanismes de pension semble induire, chez ces derniers, une double difficulté. D'une part, ils éprouvent des difficultés à évaluer leurs besoins futurs au moment de la pension. D'autre part, ils évitent de faire des choix pour les remettre à plus tard. L'observatoire CBC met en évidence un problème théorisé par les économistes en matière de pension : il est impossible de tabler sur la fiabilité des choix des consommateurs qui sont affectés par de multiples biais informationnels s'agissant de l'accès et du traitement de l'information, tels que la procrastination ou l'inertie. Ainsi, les individus préfèrent postposer leurs décisions d'épargne» commente Alexia Autenne, Professeure à la Faculté de Droit de l'UCLouvain & Chercheuse Qualifiée du FNRS.

Ainsi, plus d'1 Belge sur 2 estime ne pas suffisamment préparer sa pension révèle encore l'Observatoire CBC qui montre toutefois que 6 Belges sur 10 pensent qu'il faut commencer à épargner pour sa pension avant 35 ans.

Un scan pension pour faire le point sur sa situation

Dès aujourd'hui, CBC Banque & Assurance invite les Belges à faire le point sur leur pension grâce à un outil de scan en ligne inédit. « A quelques jours de nouveaux rendez-vous avec les urnes, les Belges sont amenés à faire des choix pour se construire un avenir durable. Face à ce défi crucial de la pension, chez CBC, nous mettons dès aujourd'hui à disposition de tous, un outil de scan qui permettra, en 10 questions, de faire le point sur sa pension en fonction de sa propre situation.» conclut Clemens Scholzen. Après avoir fait le scan, les Belges, clients ou non clients de CBC, pourront accéder à des conseils et à un simulateur de pension qui les aidera notamment à évaluer l'épargne dont ils auront besoin pour leurs vieux jours. www.cbc.be/lepointpension

Vérifiez l'authenticité de ce document sur www.cbc.be/verification